

# L'avenir des randonneurs

En cette fin juillet, nous sommes les uns et les autres dispersés pour faits de vacances et sans doute surtout pour faits de randos et chevauchées. Saint Pourçain sur Sioule c'est déjà passé, Loches et Beaulieu : on n'en parle déjà plus ... C'est bientôt Vignes Vins et Randos et c'est bientôt la "rentree" chargée de beaux projets.

Le monde change, le monde bouge. Certaines évolutions sont positives et comme toujours, d'autres le sont moins. Pour ces dernières en ce qui concerne EquiLiberté 37 en Touraine nous serons amenés à en reparler. Pour les premières, vous avez pu en juger de par vous même : succès certain de nos « Chevauchées » de Loches et Beaulieu en Mai dernier avec de nombreux départements représentés avec 75 participants. Au niveau national, après le très beau succès du rassemblement de Saint Pourçain, 480 chevaux et 520 participants : recors battu, la preuve est faite qu'EquiLiberté est en pleine dynamique.



Mais c'est à l'évolution du monde de la randonnée équestre que je me sens devoir vous sensibiliser aujourd'hui. Avez vous entendu parler de la DUM (Déclaration Unique de Manifestations), des GRANDS ITINERAIRES EQUESTRES, de CHEVAL AU CENTRE, etc.. ? La Fédé a choisi ou serait sur le point de choisir. Elle a besoin d'argent : le nerf de la guerre. Désormais donc les manifestations organisées sous le label Fédé ne seraient accessibles qu'aux seuls licenciés moyennant un « droit de participer » - comme pour la compétition - dont une partie lui serait retournée. Ce, sous prétexte de pouvoir refinancer par un grand détour de cet argent le développement du tourisme équestre via les CRE et CDTE.

Bel exemple de dérive administrative et/ou technocratique, en tout cas centralisatrice. A moins que ce ne soit tout simplement un détournement d'argent sous-jacent avec la bénédiction de nos administrations ! En échange, semble-t-il, le travail des associations serait simplifié par la Déclaration Unique de Manifestation : plus à déclarer chaque manifestation, si j'ai bien compris. Mais, si encore j'ai bien compris, plus non plus à devoir déclarer les manifestations en préfecture. Le fait d'avoir transmis la DUM à la Fédé ferait foi. Une façon sans doute de mieux tenir l'inventaire des manifestations : rien ne doit échapper au contrôle. Et pour cause ! Mais, au fait, a-t-on vraiment besoin d'une déclaration en préfecture de nos manifestations non sportives ? Vous connaissez la réponse.

Ne peut-on pas, là encore, y voir les prémises d'une grande stratégie qui aboutirait à terme à l'obligation de tout citoyen cavalier de ne passer que par les dictats de la seule Fédé pour pouvoir pratiquer ? A quand le « permis de conduire » à cheval ? Là encore il semblerait qu'on se dirige vers la nécessité d'être titulaire du galop 3. Fini le temps des autodidactes, bonjour le temps du racket fédéral via les établissements professionnels ! Les assureurs vont s'en délecter, le courtier de la Fédé sans doute le premier !

Que se cache-t-il encore derrière CHEVAL AU CENTRE créé à l'initiative du CRE de la Région Centre aidé du Conseil de la même Région ? Le développement du tourisme équestre, bien sûr. Mais là encore on compte sur les aides publiques mises au service des professionnels du cheval et de l'hébergement. Une façon, là encore de démontrer que le cheval, c'est la Fédé et encore et ... que la Fédé. En dehors d'elle : point de salut ! Exit les « aventuriers » dans notre genre. Les seuls référents pour nos Conseils Départementaux ne peuvent être que les licenciés ...à la Fédé.

.../...

Y a-t-il un rapport entre les boucles équestres du Chinonais réalisées à « l'initiative du CDTE » m'a-t-on officiellement opposé un jour et à tout ce « business » ? Bien sûr, directement ou indirectement. Il n'en est pas moins vrai que l'obtention des 40 000 euros destinés au projet nécessitait la réunion de cinq partenaires, nous en étions au départ de même que la Maison Familiale Rurale de Noyant. Mais exit les « aventuriers » et exit la MFR de Noyant : plus le droit au chapitre ! Mettre le « patacaille » ? A quoi bon ? Et puis tout ce qui se fait en faveur du tourisme équestre, pourvu que cela reste ouvert à tous, ne va-t-il pas aussi dans notre sens ? Une partie non négligeable de la somme - 5000 euros si mes infos sont bonnes - a déjà été « investie » dans le recours à un cabinet de marketing, expert en tourisme équestre mais surtout en statistiques. Il faut savoir se placer dans le système ! Son siège serait près de La Motte Beuvron : tiens, tiens ! Procédure obligatoire m'a-t-on rétorqué. Mais sur le terrain qui sont les vrais experts ?

J'arrête là mon acrimonieuse litanie. Je ne souhaite qu'une chose : démontrer l'intérêt de rester unis et solidaires si nous voulons que nous, citoyens lambda, cavaliers ou meneurs, souhaitons le rester en toute indépendance et en toute liberté sans encore avoir à payer au passage des redevances à la fédé. Plus que jamais elle nous démontre qu'elle n'est pas la notre.

EquiLiberté ne peut pas être qu'un « tours opérateur » organisateur de randonnées, même conviviales ! Mais un mouvement fédératif garant des droits et de l'indépendance des cavaliers propriétaires indépendants et citoyens. Pour le démontrer une seule solution : l'action sur le terrain en toute connaissance de cause avec détermination et efficacité. Un problème bien informé est un problème résolu !

Cavaliers propriétaires indépendants et citoyens, plus que jamais nous avons besoin de toute notre énergie, donc de la votre. Aidez vos administrateurs trop peu nombreux qui, en pur bénévolat, y allant souvent de leurs deniers personnels et de toutes leurs convictions travaillent quotidiennement à la défense de vos intérêts et de vos chemins.

Bonne fin de vacances à tous.

**Y. Dumont Président d'EquiLiberté 37**